

UNIVERSITE PARIS 9

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 9, session 2021**

**Le Président de l'Université Paris Dauphine**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 9, au titre de l'année 2021 :

Monsieur GAY Jean-Christophe, ingénieur de recherches 2ème classe, président, Université Paris Dauphine, Paris.

Madame GELIN Florence, directrice générale des services, vice-présidente, Université Paris Dauphine, Paris.

Madame LASFARGUES Helene, agent contractuel équivalent ingénieure d'études de classe normale, experte, Ministère de l'Intérieur, Lognes.

Monsieur LECOMTE Corentin, ingénieur d'études hors classe, Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche, Paris.

Madame RICHARD Isabelle, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Paris Dauphine, Paris.

Monsieur VUILLOD Frédéric, contractuel catégorie a, suppléant, Université Paris Dauphine, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, <sup>Pour le Président de l'Université et par délégation</sup> la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à  
Paris

, le 31/08/21

La Directrice Générale des Services  
Florence GELIN